



Le Jeudi 21 janvier 2010

CHARTRE DE PARTENARIAT ET DE RÉCIPROCITÉ

**ENTRE LE CLUB DES ENTREPRISES D'ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
PRÉSIDIÉ PAR JACQUES VAN COPPENOLE**

ET

**LE CLUB D'ENTREPRISES DES 2 RIVES
PRÉSIDIÉ PAR PHILIPPE LASSALLE SAINT JEAN**

Les deux clubs d'entreprises décident de mettre en commun leurs moyens et leurs idées pour la défense des intérêts de leurs adhérents tout en maintenant chacun leur indépendance juridique et financière ainsi que leur identité.

- **S'associer dans les actions tout en gardant leur autonomie et leur identité.**
- **Fédérer leurs forces afin de mieux promouvoir leur développement.**
- **Se solidariser dans leurs actions réciproques.**

Club des Entreprises d'Artigues-près-Bordeaux
Le Président,
Jacques Van Coppenole

Club d'Entreprises des 2 Rives
Le Président,
Philippe Lassalle St Jean